



13, quai André-Citroën, 75015 Paris (France)

Télécopie : (33) 1 44 37 32 73

Le Journal de l'Agence de la Francophonie est consultable sur Internet : www.agence.francophonie.org

Directeur de la publication : Roger Dehaybe

Rédactrice en chef : Anissa Barrak

Coordination : Nathalie Rostini - Tél. : (33) 1 44 37 71 59

Abonnements : Alix-Élise Lissocq - Tél. : (33) 1 44 37 32 83

Courriel de la rédaction : journal@francophonie.org

Ont participé à ce numéro : Anne-Marie Bui Do, Michel Carrié, Geneviève Dastugues, Adjara Diouf, Bréhima Doumbia, Josiane Gonthier, Pierre Gotson, Hala Kodmani, Saïfou Labo, Samuel Nja Kwa, Rémi Sagna, Isabelle Sannié, Myriam Senghor-Ba, Dominique Thiange.

Révision : Réjane Crouzet

Direction artistique : www.zone-freeart.com

Impression : Burtlet Graphics - 94700 Maisons-Alfort (France)

L'Agence intergouvernementale de la Francophonie dans le monde

Institut francophone des nouvelles technologies de l'information et de la formation (INTIF)
15, quai Louis-XVIII, 33000 Bordeaux (France)
Tél. : (33) 5 56 01 59 00 – Télécopie : (33) 5 56 51 78 20

Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF)
56, rue Saint-Pierre, Québec G1K 4A1 (Canada)
Tél. : 1 (418) 692 57 27 – Télécopie : 1 (418) 692 56 44

Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest (BRAO) - BP 7223, Lomé (Togo)
Tél. : (228) 221 63 50 – Télécopie : (228) 221 81 16

Bureau régional de l'Afrique centrale (BRAC) - BP 8075, Libreville (Gabon)
Tél. : (241) 73 95 61 – Télécopie : (241) 73 95 58

Bureau régional de l'Asie-Pacifique (BRAP)
Quartier diplomatique de Trung Tu - 6, rue Dang Van Ngu - Hanoi (Vietnam) Tél. : (84-4) 573 52 43/44/45 - Télécopie : (84-4) 573 52 47

Opérateur principal de l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie regroupe cinquante États et gouvernements, soit un pays sur quatre dans le monde. Fondée en 1970 avec pour devise "Égalité, Complémentarité, Solidarité", l'Agence de la Francophonie mène des actions de coopération multilatérale dans cinq champs prioritaires : mise en valeur de la diversité culturelle et linguistique ; paix, démocratie et justice ; éducation, formation, jeunesse ; développement et solidarité ; insertion de la Francophonie dans la société de l'information.

Le Journal de l'Agence de la Francophonie est imprimé sur du papier sans chlore recyclable.

ISSN : 1560-9790

LA FRANCOPHONIE, PARTENAIRE DU FESPACO Douze films soutenus par l'Agence en sélection officielle

Rendez-vous incontournable des professionnels africains du cinéma, le Festival panafricain de cinéma de Ouagadougou (Fespaco), qui tient sa 19^e édition du 26 février au 5 mars dans la capitale du Burkina Faso autour du thème "Formation et enjeux de la professionnalisation", représente pour l'Agence intergouvernementale de la Francophonie l'une des manifestations les plus importantes pour son action de soutien et de promotion des productions audiovisuelles francophones du Sud.

Outre son appui à l'organisation globale du festival, notamment en assurant la présence des réalisateurs et des professionnels du Sud, le transport des copies des films et la production de documents, l'Agence est présente au Marché international du cinéma et de l'audiovisuel (Mica) sur un stand, mis en place avec le Conseil international des radios et télévisions d'expression française (Cirtef), pour promouvoir les productions récentes qui ont vu le jour dans les pays francophones africains.

Parmi les vingt longs métrages sélectionnés pour la compétition officielle, douze ont bénéficié du soutien de l'Agence au titre de son Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud. L'Agence accorde chaque année des aides à la production, au développement, à la post-production et à la distribution, permettant ainsi la mise en chantier de cent vingt heures de production par an.

Par ailleurs, l'Agence parraine et dote le Prix Oumarou Ganda de la première œuvre de long métrage décerné par le jury officiel du Fespaco, en offrant au

• Vingt films et productions télévisuelles mis en chantier dans onze pays francophones du Sud, dans le cadre du

troisième et dernier appel à propositions de l'année 2004. Représentant au total cinquante-quatre heures de diffusion, ils recevront une aide globale de 823 000 euros de l'Agence de la Francophonie, au titre de son Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud. Une aide à la production sera attribuée à quatre longs métrages et douze œuvres télévisuelles (trois documentaires, six séries, deux téléfilms et un magazine), une aide à la finition à trois œuvres ; une aide au développement à une œuvre.

cinéaste primé des prestations destinées à faciliter la distribution de son film dans les salles.

Tout au long du Fespaco, des films sont projetés en numérique dans divers quartiers de Ouagadougou, à l'initiative de l'association Cinéma numérique ambulant, qui a puisé pour cette programmation dans la collection de DVD produits par l'Agence. Une manière d'accompagner la vague du numérique, nouvel espoir pour le cinéma africain. ■

Contact : direction du cinéma et des médias

Téléphone : (33) 1 44 37 33 47

dcm@francophonie.org



Les douze films

- **Un amour d'enfant** de Ben Diogaye Bèye (Sénégal)
- **La Chambre noire** de Hassan Benjelloun (Maroc)
- **La Danse du vent** de Taïeb Louhichi (Tunisie)
- **Les Habits neufs du gouverneur** de Mweze Ngangura (République démocratique du Congo)
- **Le Jardin de papa** de Zeka Laplaine (République démocratique du Congo). Lauréat de la Bourse francophone de promotion internationale d'un film du Sud 2003
- **Le Malentendu colonial** de Jean-Marie Teno (Cameroun)
- **La Nuit de la vérité** de Fanta Régina Nacro (Burkina Faso)
- **Ouaga Saga** de Dani Kouyaté (Burkina Faso)
- **Le Prince** de Mohamed Zran (Tunisie)
- **Sous la clarté de la lune** de Appoline Traoré (Burkina Faso)
- **Les Suspects** de Kamal Dehane (Algérie)
- **Tasuma, le feu** de Daniel Sanou Kollo (Burkina Faso)